

Commune de Mortagne-au-Perche



Compte administratif 2020

L'exercice 2020 a été marqué par des événements inédits.

De fait, plusieurs événements marquants pour la commune sont survenus en 2020 et ont joué, de manière plus ou moins directe sur le niveau de l'exécution des dépenses et des recettes.

En premier lieu, la crise sanitaire et les restrictions prises par le Gouvernement pour y faire face ont chamboulé le fonctionnement régulier des services. Si l'ensemble des agents se sont mobilisés pour continuer de faire fonctionner au mieux les services publics, le premier confinement a conduit à fermer la Maison pour tous (MPT), Le Carré du Perche (avec l'annulation des événements qui devaient s'y dérouler) ainsi que la Maison des Services et d'accueil au public (MSAP) et les cantines. Les deux derniers ont toutefois pu rester ouverts lors du second confinement. Au total (cf. **Encadré 1**), les contraintes sanitaires se sont ainsi traduites à la fois par des « économies » de constatation mais également des pertes de recettes et des dépenses supplémentaires (achats de masques, gel, etc.).

Encadré 1 : l'effet Covid sur les finances communales

Au total, la crise sanitaire l'effet net de la crise sanitaire aura impacté de manière légèrement positive le résultat 2020 à hauteur d'environ +14,6 k€.

En effet, la crise a conduit à des achats exceptionnels de fournitures d'équipements pour la protection des agents et de la population (masques, gel, etc.) pour un coût supplémentaire d'environ +10 000 €, pour lequel nous avons reçus des participations et aides à hauteur de +1 500 €. Par ailleurs, le respect du protocole sanitaire a conduit à une augmentation des heures supplémentaires réalisées par les agents pour environ +2 000 €.

Surtout, les mesures sanitaires ont imposé la fermeture de nombreux services publics dont l'arrêt du fonctionnement ont entraîné des baisses de charges mais également des baisses des produits. En particulier, la fermeture des cantines s'est traduite par des économies de constatation à hauteur de -62 400 € mais une perte de produits de -48 400 €. En parallèle, les consommations de fluides (eau, gaz, électricité) ont baissé d'environ -24 600 € entre 2019 et 2020. Cette baisse est imputée aux effets de la crise mais un travail d'analyse plus fin sera réalisé dans l'année pour évaluer les évolutions de consommations et identifier les éventuels décalages / reports de charges d'une année sur l'autre. Enfin, l'interruption des manifestations et spectacles au Carré du Perche a entraîné une baisse de recettes (locations et régies) de l'ordre de -12 700 € sur la période avant son transfert et également une baisse des charges de fonctionnement de -13,6 k€.

	Dépenses		Recettes	
Impact positif	Fonctionnement des cantines	-62,4k€	Aides et participations	+1,5k€
	Fonctionnement du Carré	-13,6k€		
	Fluides	-24,6k€		
Impact négatif	Achats d'équipements (masques)	+10,0k€	Produits des cantines	-48,4k€
	Heures supplémentaires	+2,0k€	Produits d'activités diverses	-14,4k€
			Carré du Perche	-12,7k€
TOTAL		-88,6k€		-74,0k€
	Effet net			+14,6k€

En second lieu, le renouvellement du conseil municipal a été beaucoup plus tardif que prévu en raison du report du second tour des élections municipales. Le report de l'installation de la nouvelle équipe a conduit à ainsi induit des retards dans certains projets d'investissements.

En troisième lieu, le transfert du Carré du Perche, initialement prévu au 1^{er} juillet 2020 a finalement eu lieu au 1^{er} octobre 2020, se traduisant par un effet total sur le fonctionnement de

- 45,7 k€ entre 2019 et 2020. En effet, le transfert s'est traduit par une baisse des coûts nets de fonctionnement du Carré de -79,3 k€ entre 2019 et 2020 auxquels s'ajoute la réduction des concours financiers de la Communauté de communes (CdC) au titre du reversement « CMU » de - 34,5 k€.

En dernier lieu, concernant les agents, le poste de directeur général des services (DGS) a fait l'objet d'un remplacement à l'expiration de la période de détachement du titulaire précédent. De même la municipalité a procédé au recrutement de deux agents en contrat aidés (Parcours emplois compétences) et a accueilli un apprenti dans le cadre du « plan 1 jeune 1 solution ».

Résultats budgétaires de l'exercice 2020

Fonctionnement : des dépenses et des recettes en forte baisse

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent en 2020 à 3 137 482,03 €, en baisse de -204 k€ environ par rapport à 2019 (-6,1 % par rapport au CA 2019), sous l'effet notamment de la baisse des dépenses réelles de fonctionnement (-218 k€ soit -6,7 %) qui s'établissent à 3 036 667,93 €. Trois chapitres portent l'essentiel de cette évolution, les charges générales (-131 k€), les charges de personnel (-69,9 K€) et les charges financières et exceptionnelles (-13 k€).

Dans les faits, plusieurs phénomènes permettent d'expliquer l'essentiel de la baisse des dépenses :

- Les dépenses de fonctionnement liées au Carré du Perche ont baissé de -66 k€ entre 2019 et 2020 (dont -17 k€ de dépenses de personnel) en raison du transfert de la gestion du Carré à la Communauté de communes (- 52,5 k€) et de sa fermeture administrative en raison de la crise sanitaire (-13,6 k€)
- La crise sanitaire a globalement eu un effet net sur les dépenses de fonctionnement de - 75 k€ (*hors Carré du Perche*), lié notamment à l'arrêt du fonctionnement sur des cantines au premier semestre et aux économies de fluides (cf. ci-dessus).
- Enfin, s'agissant des dépenses de personnels, hors Carré du Perche (-17 k€), elles ont baissé de -52 k€ sous l'effet de plusieurs départs en retraite qui ont conduit à des vacances temporaires le temps de trouver un remplacement et un effet de noria (*économie obtenue lors du remplacement d'un agent âgé par un agent plus jeune*).

	2019	2020	Ecart 2020-2019
Dépenses totales	3 341 054,34 €	3 137 482,03 €	- 203 572,31 €
Dépenses réelles	3 254 825,50 €	3 036 667,93 €	- 218 157,57 €
Dépenses de gestion courante	3 191 373,91 €	2 986 604,74 €	- 204 769,17 €
011 - Charges à caractère général	1 080 962,96 €	949 890,92 €	- 131 072,04 €
012 - Charges de personnels	1 790 127,29 €	1 720 252,49 €	- 69 874,80 €
014 - Atténuations de produits	53 280,00 €	53 836,00 €	556,00 €
65 - Autres charges de gestion courants	267 003,66 €	262 625,33 €	- 4 378,33 €
Autres dépenses	63 451,59 €	50 063,19 €	- 13 388,40 €
66 - charges financières	55 739,56 €	47 858,67 €	- 7 880,89 €
67 - Charges exceptionnelles	7 712,03 €	2 204,52 €	- 5 507,51 €
68 - dotations aux amortissements et provisions			- €
022 - dépenses imprévues			- €
Dépenses d'ordre	86 228,84 €	100 814,10 €	14 585,26 €
023 - virement à la section d'investissement			- €
042 - opération de transferts entre sections	86 228,84 €	100 814,10 €	14 585,26 €
043 - opération de transfert à l'intérieur de la section			- €

Les recettes de fonctionnement ont été plus faibles en 2020 que 2019. Elles se sont élevées à 3 595 913,67 € en 2020 soit une baisse de -191 k€.

- Elle s'explique d'abord par la baisse des produits des services (-91 k€ sur le chapitre 70) directement lié aux contraintes sanitaires (recettes des cantines, activités diverses) et une évolution du périmètre des remboursements de mise à disposition liée à la mutualisation entre la Commune et la CdC ;
- La baisse des atténuations de charge (-63 k€ sur le chapitre 013) résulte du départ en retraite d'agents en arrêt maladie (baisse des remboursements de l'assurance maladie à ce titre) ;
- La baisse de 49,9 k€ sur les produits exceptionnels (chapitre 77) correspond en réalité à un retour à un niveau normal après la perception d'un produit exceptionnel en 2019

(remboursement par le syndicat de gendarmerie d'un trop perçu de subvention versé en 2018) ;

- Les dotations (chapitre 74) sont en augmentation de +43,5 k€ sous l'effet de plusieurs facteurs : encaissement de subventions régionales et départementales pour le Carré du Perche (+35,8 k€), baisse du concours de la CdC au titre de la CMU (-34,5 k€), augmentation de la dotation de solidarité rurale (+14 k€), ouverture du FCTVA aux dépenses de fonctionnement en 2020 (+13 k€) et perception d'une dotation globale de décentralisation (DGD) pour la médiathèque de 14 k€ ;
- Les autres produits (chapitre 75) sont en baisse sous l'effet notamment de la baisse des produits de fonctionnement lié à la location du Carré du Perche ;
- En revanche, les produits fiscaux (chapitre 73) apparaissent relativement stables par rapport à 2019.

	2019	2020	Ecart 2020-2019
Recettes totales	3 786 513,81 €	3 595 913,67 €	- 190 600,14 €
Recettes réelles	3 786 513,81 €	3 595 913,67 €	- 190 600,14 €
Recettes de gestion courante	3 713 276,59 €	3 572 576,57 €	- 140 700,02 €
013 - atténuations de charges	115 504,07 €	52 476,00 €	- 63 028,07 €
70 - Produits des services	282 458,83 €	191 369,32 €	- 91 089,51 €
73 - Impôts et taxes	1 405 388,96 €	1 400 288,09 €	- 5 100,87 €
74 - Dotations	1 762 612,73 €	1 806 139,04 €	43 526,31 €
75 - Autres produits	147 312,00 €	122 304,12 €	- 25 007,88 €
Autres recettes	73 237,22 €	23 337,10 €	- 49 900,12 €
76 - produits financiers	44,75 €	90,30 €	45,55 €
77 - produits exceptionnels	73 192,47 €	23 246,80 €	- 49 945,67 €
Recettes d'ordre	- €	- €	- €
042 - opération de transferts entre sections			- €
043 - opération de transfert à l'intérieur de la section			- €

Investissement : des dépenses stables et des recettes en hausse

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 795 691,79 € soit un niveau comparable à 2019 (808 k€). Elles se répartissent entre :

- Des dépenses d'équipements pour 495 k€. Les deux principaux investissements 2020 portés par la commune ont été la tranche 2 des travaux de voirie de réseau du chantier Chartrage (190 K€) et des travaux de réfection pour le Carré du Perche (180 k€).
- Les annuités d'emprunts pour 300 k€

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 883 227,98 € en 2020 soit une hausse de +269 k€ par rapport à 2019. Cette hausse s'explique par le fait que la commune a réalisé un emprunt de 300 000 € (pour faire face aux besoins de financement résultant des investissements antérieurs) alors qu'elle n'y avait pas eu recours en 2019 et masque donc une baisse des subventions d'équipements de -27,6 k€.

La construction du budget 2021, premier budget du nouveau conseil, sur une logique de justification au premier euro, conduit à n'inscrire aucun reste à réaliser en dépenses comme en recettes, car l'intégralité des crédits sont repris directement dans le budget primitif.

	2019	2020	Ecart 2020-2019
Dépenses totales	807 610,51 €	914 589,78 €	106 979,27 €
Dépenses réelles	807 610,51 €	795 691,79 €	- 11 918,72 €
Dépenses d'équipement	481 164,33 €	495 348,07 €	14 183,74 €
Dépenses financières	326 446,18 €	300 343,72 €	- 26 102,46 €
Dépenses d'ordre	- €	118 897,99 €	118 897,99 €
040 - Opérations d'ordre			- €
041 - Opérations patrimoniales		118 897,99 €	118 897,99 €
			0
Restes à réaliser	251 798,00 €	- €	- 251 798,00 €
			0
Recettes totales	614 064,07 €	1 002 125,97 €	388 061,90 €
Recettes réelles	527 835,23 €	782 413,88 €	254 578,65 €
Recettes d'équipement	40 813,35 €	313 230,35 €	272 417,00 €
13 - Subventions d'investissement	40 813,35 €	13 230,35 €	- 27 583,00 €
16 - emprunts et assimilés		300 000,00 €	300 000,00 €
Recettes financières	487 021,88 €	469 183,53 €	- 17 838,35 €
23 - Immobilisations	2 293,71 €		- 2 293,71 €
10 - Dotations	54 728,17 €	36 183,53 €	- 18 544,64 €
1068 - dotations	430 000,00 €	433 000,00 €	3 000,00 €
Recettes d'ordre	86 228,84 €	219 712,09 €	133 483,25 €
021 - virement à la section d'investissement			- €
040 - opération de transferts entre sections	86 228,84 €	100 814,10 €	14 585,26 €
041 - opération de transfert à l'intérieur de la section	- €	118 897,99 €	118 897,99 €
			0
Restes à réaliser	374 872,00 €	- €	- 374 872,00 €

Aperçu général

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 3 137 482,03	G 3 595 913,67
	Section d'investissement	B 914 589,78	H 1 002 125,97
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 276 987,73 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 455 127,98 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 4 507 199,79	= G+H+I+J 4 875 027,37
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 3 137 482,03	= G+I+K 3 872 901,40
	Section d'investissement	= B+D+F 1 369 717,76	= H+J+L 1 002 125,97
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 507 199,79	= G+H+I+J+K+L 4 875 027,37

Résultat budgétaire

Au total, la section de fonctionnement fait apparaître un **excédent de +735 419,37 €** qui se décompose entre un résultat de 2020 de +458 431,64 € et le résultat antérieur (R002) de +276 987,73 €.

La section d'investissement fait apparaître un **besoin de financement de 367 591,79 €**.

Le résultat total cumulé est donc positif et s'élève à 367 827,58 €

Mise en perspective : l'équilibre financier de la commune s'est encore consolidé et sa soutenabilité est assurée

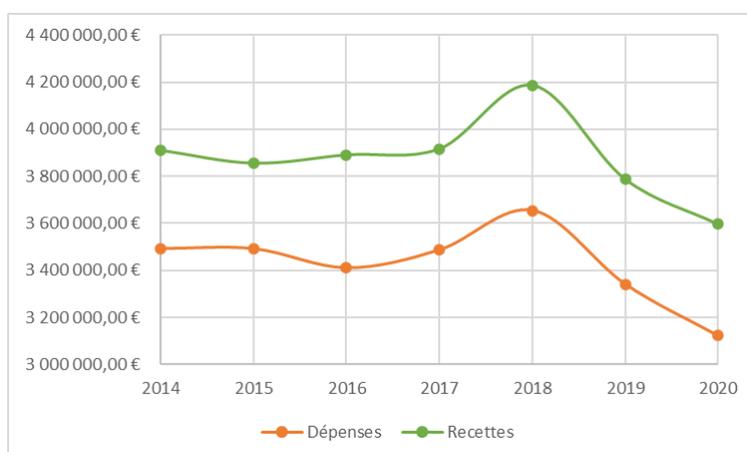
L'année 2020 représente un point bas en matière de dépenses et de recettes

Réalisé sur l'exercice (CA)

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonctionnement	Dépenses	3 492 470,86 €	3 491 955,73 €	3 411 100,97 €	3 487 573,35 €	3 654 521,94 €	3 341 054,34 €	3 137 482,03 €
	Recettes	3 909 609,19 €	3 855 158,52 €	3 890 483,15 €	3 916 395,30 €	4 184 923,61 €	3 786 513,81 €	3 595 913,67 €
Investissement	Dépenses	1 481 264,11 €	1 362 759,05 €	952 683,57 €	1 131 698,82 €	1 071 111,37 €	807 610,51 €	914 589,78 €
	Recettes	1 191 679,64 €	1 636 104,91 €	979 436,44 €	1 029 184,86 €	1 002 569,09 €	614 064,07 €	1 002 125,97 €

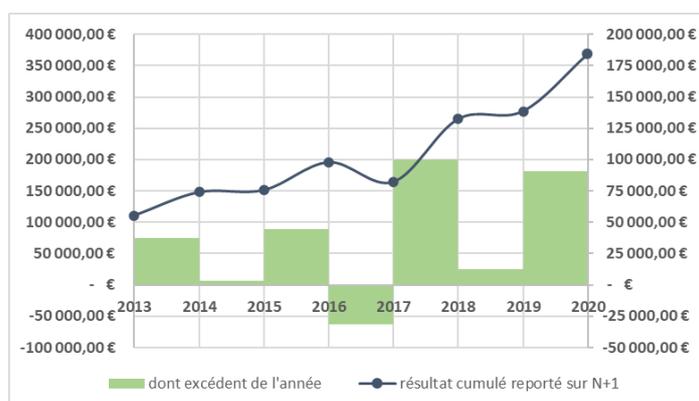
Sur le long terme, les dépenses et recettes de fonctionnement sont dans une dynamique baissière. L'année 2018 constitue un point en raison de l'encaissement de recettes exceptionnelles. L'année 2020 se traduit par des recettes et des dépenses basses pour les raisons évoquées plus haut. Les dépenses et recettes apparaissent fortement corrélées, signe d'une gestion attentive des finances.

Graphique 1 : évolution des dépenses et recettes de la section de fonctionnement



Le résultat de fonctionnement a poursuivi sa dynamique de consolidation, amorcée depuis 6 ans, signe de la bonne santé financière de la commune

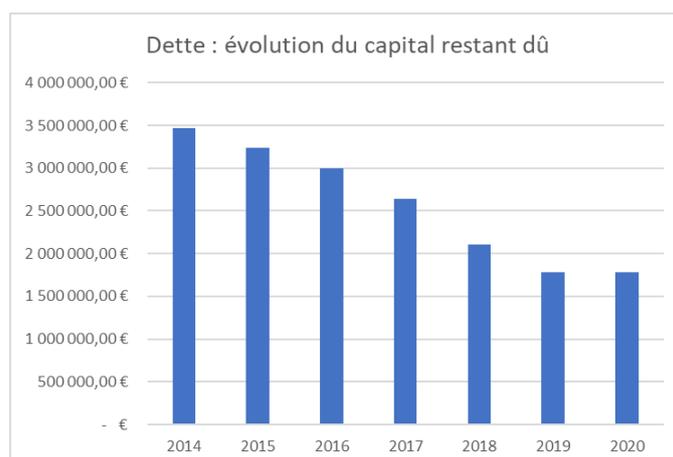
Sur le long terme, le résultat cumulé est en progression constante, signe de la robustesse des finances de la collectivité. Il est passé d'environ 100 k€ en 2014 à 367 k€ en 2020 soit une progression annuelle moyenne de +40 k€. Avec une augmentation de près de +90 000 €, l'année 2020 se retrouve à un niveau de résultat comparable à l'année 2018 qui avait connu un niveau de recettes exceptionnel.



L'analyse des principaux ratios financiers d'épargne et d'endettement confirme que l'année 2020 a poursuivi la dynamique d'amélioration de la soutenabilité de la commune. L'épargne nette de la commune¹ est ainsi passée de -409 k€ en 2014 à +223 k€ en 2020. La marge d'autofinancement est passée sur la même période de 106,4 % à 92,4 % (un indicateur inférieur à 100 % indiquant l'existence d'une capacité de financement des investissements). L'année 2020 s'est parfaitement inscrite dans cette dynamique.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes réelles de fonctionnement	3 909 609,19 €	3 855 158,52 €	3 873 170,87 €	3 916 395,30 €	3 982 711,14 €	3 786 513,81 €	3 595 913,67 €
Dépenses réelles de fonctionnement	3 256 127,86 €	3 295 422,50 €	3 216 708,89 €	3 318 453,01 €	3 285 063,07 €	3 254 825,50 €	3 036 667,93 €
Dette	1 062 003,86 €	1 230 171,64 €	672 633,45 €	671 764,00 €	598 834,08 €	382 185,74 €	351 525,87 €
dont annuités capital	904 095,85 €	1 047 338,41 €	570 243,45 €	585 067,00 €	527 616,76 €	326 446,18 €	300 343,72 €
dont intérêts	157 908,01 €	182 833,23 €	102 390,00 €	86 697,00 €	71 217,32 €	55 739,56 €	51 182,15 €
Capital restant dû au 31/12	3 473 212,00 €	3 236 027,63 €	2 993 784,18 €	2 636 717,29 €	2 109 100,53 €	1 782 654,35 €	1 782 310,63 €
Epargne de gestion	495 573,32 €	376 902,79 €	554 071,98 €	511 245,29 €	626 430,75 €	475 948,75 €	508 063,59 €
Epargne brute	653 481,33 €	559 736,02 €	656 461,98 €	597 942,29 €	697 648,07 €	531 688,31 €	559 245,74 €
Epargne nette	- 408 522,53 €	- 670 435,62 €	- 16 171,47 €	- 73 821,71 €	98 813,99 €	149 502,57 €	207 719,87 €
Marge d'autofinancement courant	106,4%	112,6%	97,8%	99,7%	95,7%	94,6%	92,8%
Capacité de désendettement (<i>années</i>)	5,31	5,78	4,56	4,41	3,02	3,35	3,19
Taux d'endettement	33%	37%	21%	20%	18%	12%	12%
Dette restante / RRF	107%	98%	93%	79%	64%	55%	59%

Dans le même temps, l'encours de la dette a baissé de 3,473 M€ en 2014 à 1,782 M€ en 2020, correspondant à une capacité de désendettement de la commune de 3,19 années.



*

**

*

Au total, l'année 2020 a contribué à améliorer la soutenabilité financière de la commune ce qui lui confère une ample capacité d'investissement pour les prochaines années.

Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	CA 2020
Rappel besoin de financement de la section d'investissement	- 367 591,79 €
Résultat de fonctionnement disponible	735 419,37 €
<i>Affectation à l'équilibre d'investissement</i>	<i>367 591,79 €</i>
<i>Report en section de fonctionnement 2021</i>	<i>367 827,58 €</i>